

FIC
2020

**Forum International
de la Cybersécurité**

28, 29 & 30 janvier 2020

LILLE GRAND PALAIS

**RÉGLEMENT
CHALLENGES FORENSIC**

FIC 2020

#FIC2020



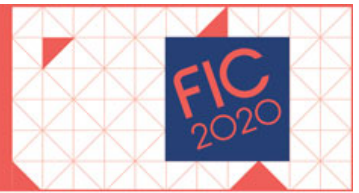
@FIC.eu . Forum FIC

WWW.FORUM-FIC.COM





▶ Article 1. Le challenge	03
▶ Article 2. Les objectifs des challenges	03
▶ Article 3. Les candidats	03
▶ Article 4. Les modalités de participation	03
▶ Article 5. Le déroulement de l'épreuve	04
▶ Article 6. Les données à caractère personnel	04
▶ Article 7. Calendrier	04
▶ Article 8. Matériel	04
▶ Article 9. Interactions.....	05
▶ Article 10. Prix	05
▶ Article 11. Diligences	05
▶ Article 12. Fraude	05
▶ Article 13. Acceptation du règlement.....	05



Dans le cadre de la 12^{ème} édition du Forum International de la Cybersécurité (ci-après «FIC 2020» ou « Forum »), sont organisés les « Challenges FIC » (ci-après « Prix »).

▶ Article 1 – Les Challenges

La Gendarmerie nationale et CEIS, en partenariat avec CDAISI et EPITA et avec le parrainage de Réseau de réserve citoyenne de cyberdéfense du Ministère des Armées, organisent des challenges informatiques qui auront lieu pendant le FIC les mercredi 29 et jeudi 30 janvier 2020.

▶ Article 2 – Objectifs des Challenges

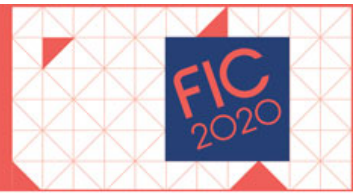
Les challenges FIC ont pour objectif, en distinguant quelques profils prometteurs, d'encourager et de valoriser chaque année les métiers liés au forensic et à la lutte informatique défensive et de sensibiliser le public participant au FIC aux enjeux liés à ces disciplines.

▶ Article 3 – Candidats

Les challenges FIC sont ouverts à toutes les personnes disposant de compétences techniques dans le domaine, qu'elles soient étudiantes, salariées, en recherche d'emploi... Les personnes participent en leur nom propre. Les candidatures peuvent être individuelles ou en équipe de deux ou trois personnes maximum.

▶ Article 4 – Modalités de participation

La participation est gratuite et est soumise à une procédure de pré-inscription. Les candidats doivent soumettre leurs candidatures avant le 20 décembre 2019 minuit sur le site du Forum. Les candidatures seront ensuite soumises à validation des deux organisateurs du FIC. Chaque candidature est unique. Attention, une inscription aux challenges ne vaut pas inscription au FIC, il faut par ailleurs s'inscrire au FIC pour obtenir un badge d'accès.



▶ Article 5 – Déroulement de l'épreuve

Les Challenges consistent en deux séries d'épreuves informatiques de 4 heures dédiées au forensic et à la lutte informatique défensive. Ces épreuves comportent différents niveaux et sont menées sur un réseau fermé. Le contenu technique des épreuves est préparé par CDAISI et EPITA. Il est soumis à la validation d'un comité technique.

▶ Article 6 – Données à caractère personnel

Les données personnelles des participants font l'objet d'un traitement informatisé dans le respect des dispositions de la loi informatique et libertés. Chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification, ou de radiation des informations le concernant, qu'il peut exercer sur simple demande à l'adresse mail suivante : contact@forum-fic.com. Les participants autorisent toutes les vérifications légales concernant leurs identités, coordonnées téléphoniques, postales, mail. Toute information fautive entraîne la nullité de la candidature.

▶ Article 7 – Calendrier

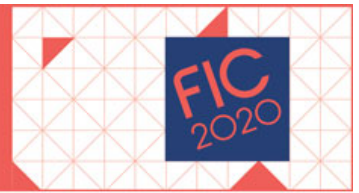
Les Challenges se déroulent selon le calendrier suivant :

- Le dépôt des candidatures : avant le 20 décembre 2019
- Une réponse est transmise aux candidats la deuxième semaine de janvier 2020

▶ Article 8 – Matériel

Les participants aux Challenges apportent leur propre matériel : ordinateur, chargeur, câble RJ45 (2 mètres minimum).

Les logiciels utilisés doivent posséder des licences valides. La validité de ces licences relève de la seule responsabilité du participant. Les organisateurs ne fournissent que la connectivité au réseau fermé des Challenges.



▶ Article 9 – Interaction

Pour répondre à l'objectif de découverte ainsi que de promotion des métiers du forensic et de la lutte Informatique défensive, les participants s'engagent à répondre aux sollicitations du public assistant au FIC, à permettre à celui-ci d'observer leurs méthodes de résolution des épreuves et à répondre à leurs questions.

▶ Article 10 – Prix

Les Challenges donnent lieu à la remise de plusieurs prix à l'issue des journées du forum. Chaque prix est doté par les partenaires de l'opération. La liste des prix est annoncée sur le site du FIC.

▶ Article 11 – Diligences

Les participants s'interdisent toute tentative d'observation ou d'intrusion sur les réseaux informatiques accessibles lors du FIC ou des réseaux voisins.

▶ Article 12 – Fraudes

Les participants s'interdisent toute tentative de fraude ou de triche lors des épreuves. Un candidat pris en flagrant délit de fraude ou suspecté de fraude sera exclu du challenge et ne sera plus autorisé à s'inscrire à un challenge du FIC les années suivantes.

▶ Article 13 – Acceptation du règlement

L'inscription aux Challenges implique l'acceptation de ce règlement : toute fraude entraînera l'élimination de la ou des personnes concernées.